

COMPLEMENT D'INFORMATIONS POUR L'ACCES AU CREDIT DE ORABANK SOUS LE COUVERT DU FONDS DE GARANTIE DU PADA

- i. **Les bénéficiaires du partenariat**
- ii. **les critères d'éligibilité.**
- iii. **La procédure d'octroi**
- iv. **La typologie des crédits**

LES BENEFICIAIRES DU PARTENARIAT

Les bénéficiaires du partenariat sont l'ensemble des entreprises et organisations professionnelles/interprofessionnelles agricoles intervenant dans les chaînes de valeurs des filières retenues par le PADA et qui sollicitent un appui-accompagnement de la part du PADA.

A. LES CRITERES D'ELIGIBILITE,

1. Etre organisé en entreprise agricole formelle,
2. Etre capable de fournir des informations comptables et financières,
3. Disposer d'un personnel capable de gérer le projet,
4. Etre acteur des filières choisies par le PADA (Ananas, l'Anacarde, la Pisciculture, le Riz,
5. Accepter le suivi du dispositif mis en œuvre par PADA et ses partenaires (Opérateur Technique (OT)et la Banque),
6. Soumettre un projet cohérent élaboré suivant le canevas de plan d'affaire adopté par le Projet,

B. LA PROCEDURE D'OCTROI DE CREDIT

1. Le promoteur rédige son plan d'affaires et le dépose à PADA en version électronique et en support papier ;

2. PADA après réception envoie le plan d'affaires à la personne ressource en appui technique pour avis ;
3. La personne ressource après expertise envoie le plan d'affaires (version électronique et en support papier) et le rapport d'expertise à Orabank, copie à PADA.
4. Orabank procède à l'étude du dossier et prend une décision (Echanges entre PADA & OT). Favorable le crédit est mis en place. Défavorable, le dossier est retourné à la personne ressource, copie à PADA.

C. LA TYPOLOGIE DES CREDITS (1)

N°	RUBRIQUES	CREDIT COURT TERME	CREDIT MOYEN TERME
1	OBJET	exploitation, renforcement de fonds de roulement	investissements équipements
2	TAUX	10%	12%
3	DUREE	≤ 24 mois	≤ 60 mois
4	PERIODE DE DIFFERE	1 à 6 mois	1 à 12 mois
5	GARANTIE	la première garantie de la Banque est l'activité du Promoteur. Cependant il est nécessaire de fournir une garantie réelle (garanties habituellement acceptées en Banque) au dossier. Une étude au cas par cas est donc réalisée pour trouver la formule la mieux adaptée à la situation du Promoteur	
6	PLAFOND INDIVIDUEL DE CREDIT	<ul style="list-style-type: none"> - Montant plancher : 10 000 000 FCFA - Montant plafond : 50 000 000 FCFA 	

D. LA TYPOLOGIE DES CREDITS (2)

N°	VOS BESOINS	OFFRES DE LA BANQUE	DELAIS DE REMBOURSEMENT
1	Acheter des intrants : engrais et herbicides etc.	FINANCEMENT D'EXPLOITATION	Crédit de campagne, CCT à 10% 1 à 2 ans
2	Acheter de la matière première (noix de cajou, ananas, emballages, provende pour poissons etc.)		
3	Acquérir des équipements légers (machines à décortiquer, à dépêliculer, à fragiliser les noix etc.)	FINANCEMENT D'INVESTISSEMENT	2 à 5 ans
4	Acquérir du matériel lourd (tracteurs, presses industrielles, cuiseurs pour produire du jus de baobab, ananas ou tamarin etc.) Construire des bassins piscicoles Aménager des périmètres rizicoles Acquérir des équipements divers (balance électronique, groupe électrogène)		